



19 / 20 / 21 novembre 08

Cinéma et audiovisuel :
quelles mémoires numériques pour l'Europe ?

AUDIOVISUEL ET MÉMOIRE

Oralité, mémoire et identité : quels usages de la parole enregistrée au XX^e siècle ?

Florence DESCAMPS,

École pratique des hautes études.

En effet, je vais vous parler des corpus oraux, inédits, donc non publiés, qui constituent, je crois, un objet quelque peu minoritaire dans ce colloque.

Il m'a été demandé d'explorer avec vous quels étaient les liens qui pouvaient exister entre oralité, mémoire et identité. Cette triangulation (oralité-mémoire-identité) n'est pas une exclusivité de notre XX^e siècle finissant, ou même de notre XXI^e siècle commençant. Elle n'est pas nouvelle, et elle a connu tout au long du XX^e siècle, et même du XIX^e siècle, des configurations successives que je vais tenter d'évoquer devant vous.

Commençons par évoquer la première mise par écrit au XIX^e siècle des traditions orales, et ce, dès la fin de la Révolution française, en premier lieu par les sociétés savantes des provinces de France (par exemple l'Académie celtique), puis par les auteurs romantiques, régionalistes, comme Georges SAND dans le Berry, et enfin par le folklorisme en train de se structurer en tant que science sociale à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (cf. les travaux d'André Varagnac ou d'Arnold Van Gennep).

Mais avec le tournant du XX^e siècle, il va se produire un saut technologique et qualitatif tout à fait innovant, appuyé sur une invention technologique, celle du procédé d'enregistrement sonore. Dès lors, le fait oral va être pris en compte en tant que tel, sans recours à la prothèse ou à l'ersatz que constituait la transcription ou la médiation de l'écrit. Commence alors l'ère de la parole enregistrée, parole enregistrée et focalisée sur la fixation sonore des traces du passé subsistant dans le présent, nouvel objet d'étude pour les sciences humaines et sociales naissantes.

Oralité et identités culturelles régionales.

L'activité de collecte de la parole enregistrée et son étude vont se faire dès le début du XX^e siècle en lien d'abord avec la question des identités régionales. Ce sera le premier âge de la mémoire orale. Je voudrais souligner l'importance de ce courant et de cette réflexion, qui prenant ses racines au XIX^e siècle, dans les bouleversements sociaux et politiques qui ont accouché au forceps de la nation moderne, ont travaillé très précocement la réaffirmation des identités provinciales et locales.

Les points d'ancrage de ce courant, que je vais appeler régionaliste pour faire court, ont été tout au long du XX^e siècle, avec des accents différents selon les périodes :

- premièrement, la sauvegarde et la fixation des langues et des dialectes de France, mais aussi la fixation du français, comme nouvelle langue nationale, exprimant le génie de la nation française ;
- deuxièmement, la sauvegarde des traditions et des cultures populaires régionales liées à un territoire particulier (province, région, vallée, village, terroir etc.), et transmises par voie orale.

Ont contribué à ce mouvement une pluralité d'acteurs individuels, scientifiques et institutionnels, et ce, dès le début du XX^e siècle.

En premier lieu, il faut citer, ceux qu'on n'appelle pas encore les universitaires, mais plutôt les savants, les chercheurs de toutes disciplines des Sciences humaines et sociales naissantes qui, travaillant à partir de l'oralité, ont dès les années 1910, recueilli et constitué des corpus oraux. Les linguistes, les philologues, les dialectologues qui ont été les pionniers (F. Brunot), sont rapidement rejoints par les ethnographes, les ethnologues, les ethnomusicologues et plus tard par les anthropologues. Ce sont eux, ces chercheurs, ces savants, qui ont engagé la patrimonialisation très précoce de ces corpus, donnant naissance à des institutions qui marquent encore aujourd'hui, le paysage patrimonial français : par exemple, les Archives de la Parole ont été créées en 1911, absorbées ensuite par la Phonothèque nationale puis par la Bibliothèque nationale, et elles font aujourd'hui partie intégrante du Département des Collections sonores et audiovisuelles de la BnF.

Plus près de nous, ce sont des chercheurs, qui ont initié dans les années 1960 les grandes enquêtes sur crédits programmés, comme l'enquête sur l'Aubrac ou encore celle de Plozévet en Bretagne sur la modernisation économique, agricole, et sociale. Ce sont aussi ces chercheurs qui, à la fin des années 1970, et au début des années 1980, bénéficiant d'un véritable revivalisme régional, vont créer à Aix-en-Provence, le CREHOP (Centre de recherches sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux). Ce Centre, porteur de la toute nouvelle histoire orale, consacré aux ethnotextes, à la littérature orale, aux cultures orales populaires, est le centre fondateur de ce qui va devenir la Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, et qui recueille aujourd'hui une grande partie des corpus oraux interdisciplinaires du Midi, depuis les Alpes jusqu'aux Cévennes. Voilà pour les acteurs scientifiques.

Les musées n'ont pas été absents de cette aventure, et il nous faut citer en première ligne le rôle pivot du Musée national des arts et traditions populaires créé en 1937 (MNATP). Au carrefour du Patrimoine, de la culture populaire et de la recherche, il va lui aussi devenir un pôle structurant de l'ethnographie et de l'ethnomusicologie, dont l'action a été démultipliée après la Seconde Guerre mondiale par la création, dans les années 1970 et 1980, des écomusées, des musées de société ou des musées de pays, et démultipliée également par l'impulsion de la Mission du patrimoine ethnologique installée au début des années 1980 au Ministère de la Culture.

Ces musées se sont vus ensuite épaulés à partir des années 1990 par les Archives départementales, qui ont lancé, elles aussi, des collections de témoignages oraux, et depuis quelques années, par les archives municipales qui, à leur tour, découvrent ce nouveau champ de l'action culturelle.

Enfin, dans ce grand mouvement de la redécouverte des cultures et des identités locales, il ne faut pas oublier un acteur social essentiel de l'identité régionale, qui a pris le relais des sociétés savantes du XIX^e siècle, je veux parler des associations régionales qui ont connu à partir des années 1970, et plus encore après la décentralisation, un véritable regain, et qui ont pris dans bien des cas le relais des pouvoirs publics déjà bien encombrés de nombreux patrimoines à préserver et à valoriser. Citons des mouvements, des associations comme Dastum pour la Bretagne, le Cerdo-Metive pour la région Poitou-Charentes-Vendée, le Conservatoire occitan pour le Midi toulousain, Paroles Vives en Picardie ou Mémoires Vives en Béarn. La liste est très longue des associations de collectage qui travaillent soit seules, soit en partenariat avec les structures patrimoniales locales. Parmi elles, les plus importantes et les plus dynamiques se sont regroupées au sein de la Fédération des associations de musique et de danse traditionnelle (FAMDT), pôle associé de la BnF. Ce n'est pas un hasard si ce sont aussi ces associations que l'on retrouve les plus actives dans la conversion au numérique, dans

les premières réalisations de bases de données, dans la mise en ligne d'extraits sonores sur internet, dans la valorisation multimédia et dans l'édition ethnomusicologique.

Enfin, toujours dans ce sillon, depuis la décentralisation, il y a un nouvel acteur collectif, qui sont les collectivités locales, qui portent une forte demande sociale locale de proximité, portant sur la sauvegarde, le resserrement, et la valorisation des identités locales, qu'elles soient rurales ou urbaines. Je pourrais citer un exemple qui est intéressant, puisqu'il fait écho à celui qu'a cité Marc VERNET : le projet à Gap de Centre de l'oralité alpine. On retrouve ce qui a été mentionné pour le centre précédent, à savoir qu'il est interfrontalier entre la France et l'Italie. Il est également interdisciplinaire et il vise à rassembler des documents de l'oralité, pour des usages multiples, depuis la littérature orale et les contes jusqu'au tourisme.

Ces collections de paroles enregistrées, de témoignages parlés sur le passé ou même sur le présent de ce passé, ont mis au cœur de leur démarche le fait de langue, la pratique et la transmission de la langue, l'ethnomusicologie, l'histoire, la mémoire et l'identité régionale, voire la micro-identité culturelle, je pense notamment à des travaux qui ont été menés sur des micropopulations de telle ou telle vallée des Alpes du Sud ou des Cévennes. Ces paroles enregistrées ont nourri des revendications culturelles, linguistiques bien sûr, pédagogiques, voire politiques pour certaines régions.

Voilà déjà en quelque sorte le premier socle de ces paroles enregistrées, extrêmement enracinées dans les identités locales.

L'après-guerre, identités sociales, identités collectives.

À partir des années 1960, vient s'ajouter un autre courant, en apparence beaucoup moins identitaire, moins patrimonial, plus contestataire, mais finalement tout aussi attestataire, celui de l'histoire orale. Sous ce nom, né et pratiqué aux États-Unis, mais aussi en Europe occidentale, cette « nouvelle histoire », fondée sur la parole des individus, et non plus sur les documents d'archives publiques, s'intéresse aux dominés, aux humbles, aux petits, aux oubliés de l'histoire nationale et étatique. Elles visent, par l'octroi de la parole, à restituer à certains groupes sociaux considérés comme exclus, leur conscience sociale et politique et à les réintégrer dans l'histoire en tant qu'acteurs collectifs. Elles visent aussi à valoriser leur identité sociale et politique. Ce ne sont donc plus la langue, les traditions populaires, les rites de passage ou le quotidien qui sont valorisés en tant que sources d'identité, mais le travail, les rapports de classes, les rapports dominés-dominants, les rapports sociaux, les mouvements sociaux, les représentations politiques et culturelles attachés au groupe concerné. On l'aura compris, ce n'est plus le territoire qui est en jeu comme source de l'identité, mais le groupe social, éventuellement même la classe sociale. Finalement, il me semble que cette histoire orale est aussi identitaire que la précédente, mais elle fait jouer un autre ressort, celle de l'appartenance de classe, celle de la conscience de classe, et surtout elle cherche de façon ambitieuse à établir une *autre* histoire, une *autre* chronologie assise sur d'autres acteurs historiques que les élites traditionnelles ou l'Etat.

Nous noterons que cette histoire orale est très peu patrimonialisée, qu'elle n'a guère donné lieu à la constitution de corpus patrimoniaux déposés ou rendus publics, et qu'elle n'a pas véritablement suscité d'institution particulière spécifique, puisqu'elle s'est greffée en grande partie sur les Centres universitaires de Recherche en histoire sociale. Il faut noter d'ailleurs à cet égard que rares sont les membres de la génération des pionniers de l'histoire orale à avoir franchi le pas des institutions patrimoniales, à savoir celui de déposer leurs corpus de recherche dans les centres patrimoniaux et d'en accepter la revisite historicisée par d'autres chercheurs. En revanche, cette histoire orale nous lègue deux héritages particuliers, en apparence contradictoires : d'une part, la prégnance de l'histoire du groupe par rapport à celle de l'individu ; et d'autre part l'importation d'Outre Atlantique de la méthode des récits de vie, dérivés des histoires de vie américaines.

Une mémoire émiettée ?

La troisième étape dans la sédimentation de ces paroles enregistrées, c'est à partir des années 1980, période à laquelle on assiste à un nouvel effeuillage, voire à un nouvel émiettage des identités avec l'apparition de deux phénomènes : 1° le phénomène organisationnel et 2° les troubles de la mémoire nationale.

Le premier phénomène, c'est la prise en compte par les historiens, mais aussi par les chercheurs en sciences sociales d'une manière générale (sociologues, gestionnaires, politistes, anthropologues), du phénomène organisationnel. De fait, dans cette décennie, les chercheurs définissent un nouvel objet d'études et de recherches, à savoir les organisations publiques et privées, ou non gouvernementales (entreprises privées, administrations, entreprises publiques, partis, syndicats, mouvements de jeunesse, associations etc.). Ce phénomène des organisations, qui marque l'après-guerre et les années de croissance, est désormais pris au sérieux par les chercheurs, qui en découvrent dans le même temps l'importance, l'intérêt et l'extrême fragilité du fait des bouleversements économiques et politiques des années 1980 et 1990. Il s'ensuit de cette double prise de conscience à la fois un regain et une rénovation de l'histoire institutionnelle ou organisationnelle. Et de façon très importante pour notre exposé, il s'ensuit aussi la création dans ces grandes organisations de collections patrimoniales de témoignages oraux thématiques, rationalisées, sectorisées, spécialisées, par thèmes, à base principalement de récits de carrières, de récits de métiers ou de récits de pratiques, à destination des chercheurs.

Il me semble que se joue dans cet exercice une nouvelle articulation entre l'individu et le collectif, entre l'individu et l'institution englobante et structurante, où l'individu, dans un cadre stabilisé et régulé que constitue son organisation, devient capable d'initiatives, de stratégies, d'alliances, de pertes et de gains. Les mots-clés pour ces nouveaux corpus oraux sont désormais « parcours », « trajectoire », « stratégie », « ascension », « carrière », « réalisations », « œuvre » ou « bilan ». On comprend cette fois-ci que l'accent est mis sur les identités professionnelles, désormais fortement mises en avant et travaillées par la voie orale. Comment devient-on électricien ? Comment devient-on postier ? Électricien ou gazier ? Comment devient-on préfet ou inspecteur des finances ? Comment devient-on banquier ou chercheur à l'INRA ? Comment devient-on magistrat à la Cour des Comptes, travailleur social, éducateur spécialisé ou chercheur en physique ? Sont mis également en exergue les métiers, les pratiques professionnelles et sociales, les compétences techniques et professionnelles, les cultures de métier ou les cultures professionnelles. À l'heure actuelle, plus d'une centaine de ce type de collections orales thématiques et sectorielles existent en France, certaines réunissant plus de 5 000 heures d'enregistrement comme aux Armées par exemple, ou 3 000 heures au ministère des Finances. De sorte que la France n'a plus rien à envier à d'autres grands pays pionniers en matière d'histoire orale, comme les États-Unis par exemple !

Ce nouvel exercice patrimonial dans les grandes organisations, qu'elles soient privées ou publiques, renvoie et fait référence bien sûr aux Trente Glorieuses avec un arrière-fond social et économique, qui est celui de la croissance, qui lui donne une coloration bien particulière, probablement celle de parenthèse et d'âge d'or, du moins, c'est ce qui ressort des entretiens. En définitive, dans les années 1980 et 1990, ont été recueillies des autobiographies de la croissance, de l'intégration, de l'ascension sociale, de l'expansion, de l'accroissement, de la réalisation, du *faire* aussi.

Particulièrement intéressant dans ce mouvement est le phénomène qui a conduit les organisations elles-mêmes, en proie à un déficit d'identité et de connaissance, à rechercher dans la constitution de collection de récits de vie ou de récits de carrières individuelles un moyen de définir ou de réaffirmer ou de consolider leur propre image ou leur propre identité institutionnelle. C'est comme s'il s'était produit, en quelque sorte, un échange symbolique entre individus et organisations, les premiers ayant été structurés dans leur parcours par la seconde ; et la seconde attendant aujourd'hui des premiers qu'ils lui disent et lui restituent ce qu'elle a été.

Le deuxième phénomène qui marque les années 1980, en dehors de cette prise en compte du phénomène organisationnel, est celui des troubles de la conscience et de la mémoire nationale. Ces

troubles trouvent leur origine d'un côté dans la prise de conscience et la reconnaissance historiques des défaillances politiques ou éthiques de l'État ou des autorités publiques pendant la Seconde Guerre mondiale sous l'occupation et sous Vichy, puis pendant la guerre d'Algérie. Ces troubles « s'originent » aussi dans la découverte d'une société désormais clivée culturellement, socialement et « ethniquement » suite à des apports de populations massifs depuis la dernière guerre, qui pose directement la question de l'intégration et de l'acculturation dans une société française, elle-même fragilisée par la crise économique depuis les années 1980. Il s'ensuit un émiettement et une fragmentation des mémoires et des identités sociales que l'histoire nationale peine à prendre en compte ou en charge ; et qui du coup, s'expriment au coup par coup, sur le mode de la revendication, de la demande de reconnaissance, de la repentance ou de la réparation.

De ce nouveau contexte, surgissent des corpus oraux très caractéristiques. D'un côté, nous trouvons des corpus oraux fondés sur le couple antithétique, mais complémentaire, du héros et de la victime, donc des corpus de résistants et de combattants, et de l'autre, des corpus de victimes, de déportés, de prisonniers, de survivants, de colonisés, quitte à ce que, par un renversement en apparence paradoxal, ces derniers deviennent également des « héros » nouvelle manière. En définitive, les uns et les autres ne sont-ils pas en quête de reconnaissance, reconnaissance de leur rôle dans l'histoire, reconnaissance dans certains cas de leur identité de victimes, reconnaissance en tout cas de leur identité et de leurs spécificités politiques et existentielles ? Puis, d'un autre côté, pour répondre à une demande sociale émiétée, nous trouvons des corpus mémoriels communautaires, centrés sur des mémoires familiales, ethniques, religieuses, sociales et culturelles, exilées de l'intérieur en quelque sorte, qui referment d'ailleurs la boucle avec les intuitions de l'histoire orale des années 1970.

Ces deux catégories de corpus ont en définitive des caractéristiques communes : le caractère minoritaire des groupes sociaux concernés (religieux, ethnique, social, étranger etc.) ; le besoin de reconnaissance de ces groupes sociaux et l'érection de certains de leurs représentants en *témoins* ; le caractère souvent limite des expériences relatées (camps, persécutions, violences civiles ou militaires, guerres) ; le caractère prescriptif et normatif de ces collections (je fais référence ici au « plus jamais ça » ou au « devoir de mémoire ») qui nourrit de ce fait des utilisations pédagogiques de ces *corpus*.

C'est ainsi qu'au terme d'un mouvement qui démarre avec le siècle, on assiste à la constitution d'un millefeuille mémoriel pour la parole enregistrée, suscité par des desseins scientifiques variés, traversé quasiment toujours de revendications identitaires, traces et expressions de nos propres questionnements sociétaux, politiques et culturels dans l'espace et le temps.

Aujourd'hui, comment qualifier ce mille-feuille mémoriel et patrimonial ?

Quelles sont les caractéristiques aujourd'hui de ce millefeuille patrimonial ?

En premier lieu, il y a bien un questionnement commun que l'on pourrait qualifier d'identitaire, si on appelle interrogation identitaire la recherche de la définition et de la représentation de soi dans le temps, dans l'espace et dans la société. On pourrait dire que la création de ces *corpus* oraux enregistrés, et maintenant sans doute de plus en plus filmés, est une des réponses articulées et organisées de la société à ce questionnement, une réponse particulière au XX^e siècle, dont on a vu par ailleurs qu'elle se décline en strates successives tout au long du XX^e siècle. On peut d'ailleurs imaginer que des corpus oraux constitués sur la crise, sur le dernier quart du XX^e siècle, nous donneraient à voir une nouvelle représentation des identités, des identités sans doute plus incertaines, moins linéaires, moins fixées, plus mobiles, plus floues, brisées ou émiétées peut-être...

La deuxième caractéristique de ce millefeuille patrimonial, c'est que les témoignages oraux à vocation patrimoniale et scientifique, notamment ceux de la dernière génération, sont clairement une manifestation de l'individualisme moderne, avec ce poids du « je », du discours prononcé à la première personne du singulier. C'est vraiment un mode spécifique de l'expression de soi, qui co-

existe dorénavant à côté d'exercices mieux connus comme le journal intime ou l'exercice des mémoires autobiographiques écrites.

Cette parole n'est cependant pas une parole autobiographique monologuée, c'est une parole dialoguée et interactive, qui se déploie sous le regard de l'autre, en interactions et en interrelations avec un *autre* qui provoque, dirige et encadre cette parole, à savoir l'intervieweur, lui-même en général mandaté par une institution ou une organisation. C'est une parole provoquée, suscitée, dirigée, encadrée et filtrée (par le thème de l'enquête ou par le projet patrimonial), répondant à une commande particulière.

C'est bien une parole individuelle sur soi, mais c'est aussi une parole sur les autres et en outre, c'est une parole potentiellement publique. Le mode d'interrogation, qu'il soit patrimonial ou scientifique en effet, est toujours relié et ordonné au collectif ; enfin, cette parole enregistrée est destinée au public, au patrimoine avec un grand P, à la connaissance historique, aux chercheurs ou à la transmission intergénérationnelle.

La cinquième caractéristique, c'est le choix privilégié de la forme narrative, notamment du récit de vie, du récit de carrière, ou du récit de pratiques qui devient plus présent au fur et à mesure que l'on avance dans le XX^e siècle. On connaît depuis Paul Ricœur le lien intrinsèque entre identité, mémoire, narration et histoire. Dans les archives orales, c'est ce qui se joue à une échelle proprement micropersonnelle. Le témoin dit qui il a été, ou plus exactement il dit qui il croit avoir été ou qui il aurait souhaité être. C'est de cette mise en intrigue personnelle, de cette mise en ordre de sa propre vie qu'il tire plaisir et enrichissement personnel, toutes choses qui naissent du jeu dialectique qui existe entre sa parole, sa mémoire, sa recherche de la vérité et la représentation de son passé. Car dans les archives orales, nous ne sommes pas dans l'ordre de la fiction délibérée, mais dans un référentiel tourné vers le vrai et le réel, rappelons-le.

Enfin, cette parole est d'emblée ordonnée à une patrimonialisation immédiate. Alors qu'on a collectionné longtemps des portraits et des peintures de scènes de genre et que l'on collectionne maintenant des photographies de visages humains, célèbres ou inconnus, on collectionne désormais grâce à nos archives orales des voix et des histoires de vie, des histoires de personnes, des paroles de personnes.... Ces collections sont censées fixer un moment X du temps, et elles sont destinées à être transmises aux générations futures sans limitation de durée. Elles sont donc promesses d'éternité pour les témoins qui le reçoivent comme telles, et elles constituent pour les contemporains des monuments commémoratifs, modernes, et immatériels, dédiés à des vivants, considérés par anticipation comme morts. Ce qui, me semble-t-il, constitue une pratique collective du souvenir assez inédite.

Il n'en reste pas moins que ce patrimoine oral inédit reste fragile, car il a été longtemps dédaigné, méconnu et négligé, notamment du fait de son non-spectacularité (il n'est pas spectaculaire, il ne se regarde pas, il s'écoute). Ce patrimoine est fragile, car il est dispersé et émietté entre une très grande variété d'acteurs professionnels, producteurs ou dépositaires. Il est fragile aussi, car il a fait l'objet historiquement de moindres investissements technologiques, académiques et documentaires. Enfin, il est fragile, parce qu'il est coincé d'un côté par les masses du patrimoine écrit et imprimé, et de l'autre, par les appétits de l'ogre « patrimoine audiovisuel » qui déroule son rouleau compresseur et dont on peut se demander s'il ne va pas recouvrir à un moment ou à un autre le patrimoine sonore : l'oral va-t-il pouvoir continuer d'exister sans se voir adjoindre l'image animée ?

Outre le champ radiophonique qui résiste et qui a une véritable autonomie, la chance du patrimoine oral inédit, c'est sans doute l'invention du numérique et d'internet, tant pour sa sauvegarde et sa visibilité, que pour sa transmission et sa valorisation. Puissent ces journées rappeler qu'au sein du patrimoine audiovisuel, il y a aussi la parole enregistrée, écoutée, et transmise.

Suivi éditorial : Lorraine Pereira – chargée de mission pour le patrimoine cinématographique / INP.